

Bonjour à tous et à toutes, jeunes et moins jeunes. Je remercie le Service de l'enfance et de la jeunesse d'avoir invité une historienne.

L'histoire est un outil précieux pour questionner les évidences d'aujourd'hui. Il est évident pour nous que les enfants et les jeunes ont des droits. Mais cette évidence n'a pas toujours existé. Elle a émergé dans un contexte précis, en lien avec des changements économiques, politiques. Ces droits ont fait l'objet de débats, de résistances, qui nous scandalisent aujourd'hui.

DIA Comment pouvait-on trouver normal que des enfants de 14 ans travaillent 10 heures par jour en usine, à l'exemple de ces adolescents anglais ? Ou encore des jeunes garçons que l'on aperçoit sur cette image de la chocolaterie de Broc ? Face à ces questions, l'histoire nous apprend à développer deux réflexes :

DIA 1)

L'histoire apprend à contextualiser, à expliquer les actions des hommes et femmes du passé au regard des contraintes et des opportunités du moment. Si le travail des enfants n'était pas choquant, c'est qu'il répondait aux besoins d'une grande partie des familles, qui avaient besoin du travail de tous leurs membres, dès le plus jeune âge, pour assurer leur bien-être.

2)

L'histoire apprend aussi à se méfier des amalgames. « **La jeunesse** » n'existe pas comme catégorie homogène. Avoir le même âge au même moment n'implique pas de vivre les mêmes expériences. Certes, les jeunes partagent un univers commun de sensibilité, de possibilités techniques, etc. (lorsque je vois des ados avec leur portable, je me dis qu'ils ont davantage droit à leur vie privée que lorsque j'avais leur âge ; si je voulais téléphoner à mes amis sans que mes parents n'entendent, je devais aller à la cabine téléphonique au milieu du village, au risque encore que ma grand-mère m'aperçoive de sa fenêtre...)

Malgré cet univers commun, les expériences des jeunes diffèrent, puisque les mêmes opportunités ne sont pas accessibles à tous et toutes, elles varient en fonction du sexe, de la classe sociale, de l'origine, etc.

Sans oublier ces deux réflexes nécessaires – contextualiser et différencier – comment comprendre l'émergence des droits des enfants et des jeunes ? Je vous propose quelques réflexions à propos des 4 piliers de la politique fribourgeoise de l'enfance et la jeunesse : formation, protection, promotion, participation.

1.- Formation

L'école primaire, obligatoire et gratuite pour tous, est instituée en Europe dans la 2^e moitié du 19^e siècle, en réponse aux besoins croissants de l'économie et de la politique ; il faut une main-d'œuvre qualifiée, même au plus bas de l'échelle professionnelle ; il faut aussi former les citoyens et – à défaut des citoyennes – les mères des futurs citoyens.

La mise en application de ce principe se heurte à de vives résistances. Ainsi, en 1882 à Fribourg, un règlement oblige les enfants à suivre l'école, non seulement le matin, mais aussi l'après-midi. Plusieurs parents protestent. Voilà ce qu'écrit le préfet de la Gruyère dans son rapport :

« Des parents disaient aux syndics : nous vous mènerons nos enfants l'après-midi quand ils ne pourront plus tresser. »

Il s'agit ici du tressage de la paille, une industrie à domicile qui fournit un revenu annexe, mais dont la demande était très variable. Une autre plainte :

« Plusieurs maîtres trop zélés surchargent les élèves de devoirs et provoquent des récriminations de la part des parents qui, après une double fréquentation, veulent pouvoir utiliser leurs enfants. » Rapport du préfet de la Gruyère, 1882

L'évidence, pour ces parents, c'est d'utiliser les enfants pour le travail familial. Le droit des enfants à l'instruction est loin d'être une évidence.

Comment s'effectue ce passage de cette morale familiale de l'enfant utile à celle de l'enfant précieux ? J'indiquerai deux processus.

1 L'instruction, ce n'est pas seulement une obligation d'en haut, c'est aussi une demande d'en bas. Certains parents comprennent que la réussite sociale des enfants passe par l'instruction. Et pour les parents aussi, cette instruction est un avantage : un enfant qui gagne bien sa vie fait leur fierté, et il sera aussi mieux à même de les entretenir dans leur vieillesse, à une époque où l'AVS n'existe pas. C'est ce qui ressort d'une analyse des livres de lecture du canton de Fribourg. Jusque dans l'entre-deux guerres, des textes mettent en scène des parents qui se sacrifient pour que leurs garçons (toujours eux) fassent un apprentissage... et ils sont ensuite récompensés car ces enfants s'occupent de leurs parents âgés.

2 On repère des stratégies de la part des autorités scolaires: la répression, avec des amendes pour absences scolaires ; l'incitation, avec un discours favorable à l'instruction, ou encore la réduction des coûts de l'école (gratuité du matériel scolaire, construction d'écoles décentralisées, qui réduit les coûts de transport et de logement). Enfin, une stratégie importante consiste à proposer des compromis pour apaiser les conflits avec les familles et les communes.

Pour obtenir l'assentiment des parents, les autorités suggèrent de différencier les exigences selon les catégories d'enfants. A Fribourg, la différenciation selon le sexe domine : la loi est moins sévère pour les filles, elles peuvent quitter l'école obligatoire à 15 ans au lieu de 16, et plus encore, les inspecteurs accordent plus facilement des dispenses pour les libérer dès 13 ou 14 ans de l'école. Cette discrimination se poursuit dans le post-primaire, puisque les structures d'enseignement des filles sont privées et payantes, alors que le canton subventionne et facilite l'éducation secondaire et supérieure des garçons.

Ainsi, les familles fribourgeoises peuvent continuer à « utiliser » leurs filles, placées comme domestiques, ou alors qui s'occupent du ménage et des enfants si la mère est à la fabrique, etc. En revanche, les garçons terminent l'école obligatoire, entreprennent un apprentissage ou des études secondaires. Tel est l'arrangement social qui se met en place, et qui deviendra une routine difficile à extirper.

Les parents fribourgeois sont confortés dans cette attitude par le discours des élites de l'époque, selon lesquels l'instruction des filles est secondaire, elle doit surtout viser à former de « pieuses ménagères ». Voilà ce qu'écrit la revue des enseignants fribourgeois, à propos de l'enseignement des filles :

DIA « *Nous verrions avec plaisir que l'on diminuât de moitié le temps attribué par le programme à l'enseignement de l'histoire et de la géographie (...) et que l'on consacrait les heures ainsi gagnées à une étude plus approfondie de l'économie domestique, à la couture et même si possible à la préparation des aliments, à la tenue d'un jardin et aux soins à donner à une basse-cour (...)* »
Bulletin pédagogique, juin 1889

Ces réflexions sur les compromis de la politique scolaire d'autrefois nous aident peut-être à être attentifs aux compromis d'aujourd'hui. Ces compromis existent-ils ? Si Quelles catégories d'enfants et de jeunes sont-ils ainsi sacrifiés ?

2.- Protection

Dès la fin du 19^e siècle, la question de la protection de l'enfance et de la jeunesse devient un souci politique. Une première mesure consiste à interdire le travail en fabrique au-dessous de 14 ans, et à limiter le travail des jeunes.

Le principal souci est surtout démographique : la mortalité des enfants reste élevée, le contrôle des naissances commence à se répandre. Le déclin démographique menace... Les élites soulignent un autre fait inquiétant : les familles des classes supérieures font moins d'enfants, alors que celles des classes populaires en font toujours beaucoup. La population ne risque-t-elle pas d'être submergée par des enfants en mauvaise santé et, croit-on alors, avec une hérédité chargée de tares et de vices ? C'est l'angoisse de la dégénérescence.

DIA On voit se multiplier dans les villes suisses les initiatives privées ou publiques en faveur de la santé des enfants : crèches, maternités, pouponnières, distribution de lait avec consultation des nourrissons, etc. Vers 1900, Fribourg possède aussi sa pouponnière, fondée par un comité de dames, bien présentes sur cette photo ; on y reconnaît aussi un médecin, une infirmière, des instruments comme le pèse-bébé, le registre où l'on note les poids, autant d'indices de modernité.

Mais cette institution privée est une goutte d'eau. La mortalité infantile fribourgeoise figure parmi les plus élevées du pays. Vers 1900, un bébé sur 5 meurt avant un an, un chiffre bien plus élevé que la moyenne suisse. La majorité décèdent de gastro-entérite, une infection des voies digestives causée par une alimentation inappropriée, du laitage fermenté, des bouillies préparées avec de l'eau contaminée. Les mesures efficaces, mises en œuvre ailleurs, consistent à améliorer les conditions d'hygiène (notamment l'adduction d'eau), à multiplier les distributions de lait stérilisé, à diffuser très largement des conseils d'hygiène par le biais des sages-femmes.

DIA Celles-ci pourraient mettre en garde par exemple contre ces biberons à tubes, véritable nid à microbes, souvent utilisés car ils sont bien commodes.

Les autorités fribourgeoises se contentent de mesures ponctuelles et mal ciblées. En 1890, lorsqu'une publication du Bureau fédéral de la statistique, reprise par la

presse, révèle la mortalité élevée des bébés fribourgeois, elles décident d'imprimer une brochure sur l'alimentation des enfants, distribuée par le biais des officiers d'état civil. Toutefois, ces brochures sont peu lues, et dès que les stocks sont épuisés, elles ne sont pas réimprimées durant plusieurs années.

Dans ce tableau des retards de la politique sanitaire fribourgeoise à l'égard de l'enfance, qui ne décolle réellement qu'après la 2^e guerre, signalons toutefois une réalisation très importante : la création en 1919 de la Mutualité scolaire, assurance-maladie obligatoire pour tous les élèves du canton.

Au-delà de la santé, l'enfance et la jeunesse soulèvent un autre problème, qui est aussi, aux yeux des autorités, une menace pour le progrès. C'est celui de l'enfance malheureuse. Sous ce terme, on entend l'enfance pauvre, que les parents n'ont pas les moyens d'élever correctement, ou l'enfance dite « en danger moral », dont les parents sont jugés déficients, pour toutes sortes de raisons (immoralité, alcoolisme, brutalité, etc.).

Au cours du 19^e, des institutions philanthropiques ont déjà vu le jour, orphelinats, maisons d'accueil. Toutefois, de nouveaux cas ne cessent de surgir, des enfants ou adolescents traînant dans les rues, échappant au contrôle des parents. Pauvreté, abandon, alimentent les craintes de délinquance juvénile. C'est ainsi qu'au tournant du siècle, un nouveau concept s'impose : les autorités publiques doivent pouvoir retirer les enfants à des parents déficients pour prendre en charge leur éducation.

En Suisse romande, Vaud, Genève, et Neuchâtel se distinguent par leurs lois respectives de 1888, 1889, 1891 sur l'enfance abandonnée. Les parents jugés coupables de négligence peuvent désormais être déchus de la puissance paternelle ou de leur droit de garde, et leurs enfants placés dans des établissements ou des familles. Le Code civil suisse de 1912 entérine cette logique, qui oscille entre protection des enfants et préservation de l'ordre social.

Dans tous les discours, on repère un consensus : enlever les enfants à des parents déficients, c'est une mesure positive, pense-t-on. Ce n'est qu'au lendemain de la 2^e guerre mondiale, à la lumière des expériences des orphelins de guerre et de nouvelles théories psychologiques, qu'on commence à critiquer cette mesure.

A Fribourg aussi, on envisage une loi cantonale sur l'enfance abandonnée. Dans son message de 1895, le Conseil d'Etat déclare vouloir porter une attention particulière aux « enfants moralement abandonnés », laissés sans surveillance ou que les parents envoient mendier. Mais ce projet de loi avorte, car le texte ne stipule pas une participation financière du canton ; les communes, déjà très chargées par les frais d'assistance aux indigents, ne veulent pas de frais supplémentaires.

Absence de volonté politique et défaut de moyens se conjuguent pour laisser cette loi en chantier. Pourtant, les lacunes de l'assistance aux enfants sont dénoncées par les préfets, à l'instar de celui de la Broye, en 1906 :

« On devrait comprendre que l'on n'a pas fait tout son devoir lorsque l'on a misé au prix le plus bas un pauvre enfant qui devra travailler comme un esclave pour racheter le prix trop réduit de sa misérable pension [...]. »

Les communes négligent trop la formation professionnelle des enfants pauvres et abandonnés, placés au hasard, ensuite de mise aux enchères, dans des familles [...] où le goût du travail, l'idée d'épargne, les habitudes d'ordre, la tempérance et les bons exemples font absolument défaut.»

AEF, Rapport annuel des préfets du district de la Broye, 1906

Je vous signale ce nouvel ouvrage, à propos de la mise aux enchères des enfants, dans la collection Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, co-écrit par le professeur Francis Python et l'historienne Rebecca Crettaz. Flyers...

Dans cette question des enfants placés, la compréhension du passé exige plus que jamais un effort de contextualisation. Mais contextualiser ne veut pas dire excuser. Des abus et des fautes ont été commises, qui violaient les lois et les règlements de l'époque. Comment et pourquoi sont-ils restés souvent impunis, ou dissimulés ? Certaines catégories d'enfants, les enfants pauvres, illégitimes, étaient clairement discriminés pour ce qui relève de leur droit à la formation, à la protection. Mais, sauf exception, cette discrimination n'était pas considérée comme un scandale, en raison des préjugés relatifs à ces enfants-là, les enfants du péché, qu'on jugeait vicieux, irrécupérables, destinés à des métiers des servantes et de domestiques de ferme. Ce chapitre sombre nous invite à nous questionner sur la force des préjugés.

3.- Promotion

Les politiques de promotion veulent encourager les enfants et les jeunes à développer leur potentiel, leurs compétences sociales, à travers diverses activités et loisirs. Ces politiques sont apparues dès le milieu du 19^e siècle, car la jeunesse a pris alors une importance nouvelle, et ceci pour deux raisons :

- Un enjeu politique

Les gouvernements veulent transmettre les nouvelles valeurs de progrès, de démocratie, ce qui passe surtout par l'école. Cette emprise sur la jeunesse est contestée par l'Eglise, qui organise son propre encadrement des jeunes, pour garantir la sauvegarde des valeurs religieuses ; certains partis politiques, qui ne sont pas en phase avec les gouvernements en place, s'intéressent aussi à la jeunesse , ainsi cette publicité dans un journal socialiste en 1900

- Un enjeu éducatif.

Les philanthropes et éducateurs constatent un vide : entre la fin de l'école obligatoire vers 13-14 ans, et le service militaire à 20 ans (ou le mariage pour les filles), les jeunes ne sont pas encadrés. De leur côté, les premiers psychologues soulignent que cette période, qu'ils appellent adolescence, est marquée par des besoins spécifiques, et surtout des risques importants qu'il faut prévenir en vue d'un passage harmonieux à l'âge adulte.

Avec ces deux facteurs – souci des élites, besoins des jeunes – les politiques de promotion de la jeunesse vont osciller entre deux pôles :

- L'encadrement : on propose aux jeunes des activités, mais le but ultime reste de faire passer un message, voire un endoctrinement
- L'autonomie : on leur propose des activités au plus près de leurs besoins et attentes, pour développer leurs compétences et leur autonomie

L'histoire des politiques de promotion de la jeunesse n'est pas l'histoire linéaire du passage de l'encadrement vers l'autonomie. Quelques exemples pour montrer ces ambivalences.

DIA Les patronnages sont marqués par la volonté d'inculquer un message religieux, tout en proposant aux jeunes des activités plus ou moins attractives. Don Bosco par exemple, jouait au football avec les jeunes garçons, avant le catéchisme. Aux jeunes filles, on propose du chant et du théâtre, ou alors des activités de couture, comme ici à l'ouvroir de la Providence à Fribourg, financé par les Enfants de Marie, une association de dames fribourgeoises. **DIA** Cet extrait du rapport annuel de l'association montre bien l'intention des fondatrices. **CITATION**

DIA Un mouvement de jeunesse très novateur, émerge en Allemagne vers 1895, le Wandervogel, premier mouvement fondé par des jeunes pour des jeunes ; à l'origine, des étudiants berlinois, qui travaillent comme surveillants de gymnase, organisent des excursions dans la nature, avec camping et feu de camp ; l'initiative essaime dans plusieurs villes, car elle répond aux besoins des adolescents des gymnases allemands, qui alors conservent une pédagogie vieillotte, une discipline militaire, et n'offrent aucune activité physique ou culturelle.

Le Wandervogel développe une identité et une culture propres à la jeunesse. Les randonnées à la campagne, la vie en plein air, en réaction à l'industrialisation de l'époque, mais aussi un costume original, chemises colorées, chapeau cloche, sac à dos, bâton, etc. Le chant et la musique jouent un grand rôle : les Wandervogel redécouvrent des chansons du folklore germanique, remettent à l'honneur d'anciens instruments, comme la guitare et le luth. **DIA** Les filles sont admises, et cette mixité est une véritable innovation. Le mouvement disparaît vers 1914, pris dans la guerre et la politisation. Sa culture jeune, randonnées, camp, chants, sera repris et détourné par les Hitlerjugend, au service de l'endoctrinement totalitaire. Dans les années cinquante, une nouvelle « culture jeune » surgit, avec le rock, mais cette fois-ci la récupération sera plutôt commerciale, avec le marché de la mode et de la musique.

DIA Autre exemple mieux connu, le scoutisme. L'intention du fondateur Baden-Powell consistait à « préparer une élite de caractère » pour la défense de l'empire britannique. Mais plutôt qu'un simple placage des méthodes militaires sur les enfants, il développe une méthode qui répond à leurs besoins. La pédagogie scout est très innovante : on incite le jeune à se dépasser, à acquérir des compétences, à faire preuve de solidarité, mais aussi à respecter la hiérarchie, tout en lui donnant l'impression qu'il participa à une aventure, dans un monde d'exotisme et de fantaisie, qui correspond à son univers.

Cette subtile dynamique entre contrainte et liberté a fait le succès du scoutisme. C'est une tension qui sous-tend toutes les politiques de promotion de la jeunesse.

4.- Participation

La volonté des pouvoirs publics de faire participer les jeunes aux décisions qui les concernent est relativement récente. En Suisse, il faut attendre les années 80 pour voir la création d'une Commission fédérale de la jeunesse, et du Parlement des jeunes. Mais les jeunes n'ont pas attendu ce moment pour faire entendre leur voix.

DIA Les historiens ont repéré au début du siècle déjà les premières manifestations de jeunes travailleurs. Dans l'entre-deux guerres ceux-ci forment une Internationale de la jeunesse socialiste, au sein du mouvement ouvrier, et attirent l'attention du Bureau international du travail sur le chômage des jeunes, dont personne ne parlait encore. Mais bien sûr, c'est une jeunesse encadrée politiquement.

DIA Autre action politique de la jeunesse, encore trop mal connue, la résistance aux régimes totalitaires. Dans l'Allemagne nazie, les « pirates de l'Edelweiss » défient le style militaire de la Hitlerjugend, les garçons se laissent pousser les cheveux, les jeunes filles se maquillent, ce qui est interdit, et surtout ils écoutent de la musique américaine, musique de l'ennemi, du jazz, musique dégénérée,

DIA ils composent des chansons contre la Hitlerjugend. Les plus audacieux sortent la nuit pour tracer des slogans antinazis sur les murs ou distribuer des tracts.

DIA En France, les zazous utilisent aussi la culture jeune pour protester contre l'occupation allemande et le régime de Vichy. Ils portent des vêtements extravagants, écoutent du jazz, les filles se coiffent comme les stars d'Hollywood. Mais certains et certaines s'engagent aussi dans des actions plus audacieuses. Ainsi, lorsque le port de l'étoile jaune est imposé aux Juifs, des zazous sortent dans la rue avec une étoile fantaisiste cousue sur leur vêtement. **DIA**, ce qui leur a valu la prison.

Mais c'est bien sûr les années 60 et 70 qui consacrent l'avènement des jeunes sur la scène publique ; protestation contre la guerre du Vietnam aux Etats-Unis, mai 68 en Europe et aussi en Suisse. C'est ici se méfier des amalgames et contextualiser. Qui sont ces jeunes manifestants ? Que demandent-ils et pourquoi ?

Sur cette image, ce sont des jeunes universitaires, qui réclament une université moins autoritaire, moins hiérarchisée, une participation des étudiants aux décisions, des contenus de cours plus actuels. En 1968, il y avait un énorme décalage entre la modernité (médias, technique, etc.) et des structures scolaires très traditionnelles. Ces jeunes sont optimistes dans leur espoir de changer le monde, ils sont optimistes pour leur avenir aussi, puisqu'on est dans une période de plein emploi.

A leur tour, les jeunes collégiens et collégiennes manifestent pour faire changer leurs écoles. Au début des années 70, on s'arrache dans les collèges la traduction française d'un ouvrage danois, qui donne quelques conseils. Le Petit livre rouge des écoliers, allusion au Petit livre rouge de Mao, est parfois très audacieux...

Les jeunes qui manifestent en 1980 vivent une toute autre situation, après la crise économique de 1973-75. La grande masse des manifestants, ce ne sont pas des étudiants ou des collégiens ; ce sont jeunes en début d'apprentissage, qui ont bien des difficultés à entrer dans le monde du travail. Plutôt que de changer le monde, ils s'accrochent à des revendications plus concrètes : plus de tolérance, moins de contrôles policiers, des espaces gratuits (centre autonome) pour se rencontrer, écouter de la musique et échapper à la grisaille du quotidien.

Et je terminerais sur ce slogan très intéressant du mouvement Lôzane bouge en 1980, que je laisse à la réflexion de chacun et chacune.